FOCUS

Les types de déchets

Déchets

Mise à jour de cette page :
29/01/2026

Auteur **Pôle ESE** *69002 LYON* Réseau d'acteur

Chaque commune, ou communauté de communes, dispose de ses directives en matière de tri et de #recyclage des déchets.

Des déchets aux comportements variés

Les déchets organiques

Les déchets fermentescibles ou #déchets organiques sont biodégradables. Ce sont les végétaux, les déchets putrescibles liés à l'alimentation, incluant papiers et cartons souillés sous certaines conditions. Ces déchets sont utilisés pour la fabrication du compost.

Les DEEE

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) contiennent souvent des substances ou composants dangereux pour l'environnement (piles et accumulateurs, gaz à effet de serre, composants contenant du mercure, condensateurs pouvant contenir des PCB, etc.). Ils présentent également un fort potentiel de recyclage des matériaux qui les composent (métaux ferreux et non ferreux, métaux rares, verre, plastiques, etc.). A cause de l' #obsolescence programmée et de l'arrivée de nouvelles technologies, la quantité de ces déchets est devenue de plus en plus importante.

Au niveau national, une filière spécifique de gestion de ces déchets est en place.

Source : Ministère de la Transition écologique et solidaire

Les déchets ultimes

Les #déchets ultimes sont ceux qui restent sans que l'on puisse les traiter « dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant ou dangereux ». Ils ont parfois été traités avant d'atteindre ce stade où ils ne sont plus valorisables, ni par recyclage, ni par valorisation énergétique. Ils sont réglementairement les seuls à pouvoir être stockés (enfouis) dans un Centre de Stockage des Déchets Ultimes (CSDU). C'est le cas des #déchets radioactifs issus de l'activité nucléaire.

Source : Actu environnement

Les déchets recyclables

Ces déchets se classent en quatre catégories : plastique, verre, papier, métal.

Comment les repérer ? Parfois, ils comportent le logo « Triman » qui indique que le produit ou l'emballage ne doit pas être jeté dans la poubelle des ordures ménagères mais doit être trié ou rapporté dans un point de collecte (bacs en magasins, déchèteries...) pour être recyclé. Ou encore le logo de Möbius qui signifie que le produit ou l'emballage. Mais tous les déchets recyclables ne comportent pas de logo ! Pensez par exemple à votre journal, bien recyclable mais sans logo.

Source : « Comprendre les symboles », Ademe

Les déchets incinérés

Tous les déchets qui ne sont pas recyclés ou valorisés organiquement sont brûlés dans des incinérateurs. Cela peut être des déchets ménagers, médicaux, commerciaux ou industriels. Ils représentent 30% des déchets produits en France.

Des classifications pour définir les déchets

La règlementation nationale ou européenne a classé les déchets de différentes manières.

Une première classification que le ministère de la Transition écologique et solidaire, en charge des questions environnementales présente sur son site distingue le déchet : selon le producteur du déchet, selon les propriétés du déchet et selon son secteur de production.

> La règlementation distingue en outre deux grandes catégories de déchets : déchets dangereux et non-dangereux.

D'autres classifications s'ajoutent en fonction de la réglementation ou du traitement qui les accompagnent. On trouve par exemple les déchets assimilés, issus d'activités économiques et traités avec les déchets ménagers.
Source : « Types de déchets », Ademe

> Ainsi, la règlementation distingue les déchets ménagers, les déchets organiques ou déchets de l'assainissement, les déchets des entreprises et les autres déchets qui sont présentés sur une page dédiée du Centre Léon Bérard, acteur en cancérologie. Enfin, à part, on retrouve les #déchets radioactifs .

Les déchets dangereux

Les #déchets dangereux (batteries, cartouches d'impression, piles, produits chimiques, déchets amiantés, voiture hors d'usage, etc.) sont ceux qui ont des composantes toxiques et qui deviennent dangereux s'ils rejoignent les êtres vivants, les végétaux, l'air, l'eau et les sols.

Ils sont à l'origine d'accidents pour l'Homme ou l'environnement s'ils ne sont pas collectés correctement. Leur transport et leur traitement représentent un risque pour les professionnels qui les gèrent.

Source : « Impacts des déchets dangereux sur l'environnement et la santé » - Sindra (2013)

- Faits et chiffres : Les déchets
- Déchets dangereux : Les réduire et les jeter